



Paris, le 10 février 2021

RECOMMANDÉ A/R

FEDERATION EUROPEENNE
DE L'ACTIONNARIAT SALARIE
Monsieur Guido ANTOLINI
Président du Conseil d'administration
Monsieur Marc MATHIEU
Secrétaire général

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général,

J'ai pris connaissance avec tristesse du contenu de votre lettre du 16 janvier 2021.

Il fait apparaître une profonde divergence entre la FAS et la FEAS sur les principes essentiels de l'actionnariat salarié.

En tirant les conséquences, je vous fais part, en conformité avec l'article 13 des statuts, de la décision de la FAS de démissionner de la FEAS avec effet immédiat au reçu de ce courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

Loïc DESMOUCEAUX

FEDERATION FRANCAISE DES ASSOCIATIONS D'ACTIONNAIRES SALARIES ET ANCIENS SALARIES (FAS)

Service Vie Associative – Mairie de Suresnes

2 rue Carnot,

92150 SURESNES